

## Bureau de la métropole du 24 mai 2019

### COMPTE RENDU

Date de convocation  
10 mai 2019

Conseillers en exercice  
36

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 24 mai 2019 à 10 heures, sous la Présidence de Monsieur François CUILLANDRE, Président.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE, Président, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. D. CAP, M. T. FAYRET, Mme T. QUIGUER, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M Y. GUEVEL, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, M. S. ROUDAUT, Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme B. MALGORN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. R. SARRABEZOLLES, M. B. SIFANTUS, M H. TRABELSI, Conseillers.

M. R. SALAMI, Conseiller délégué.

#### **ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Y. NEDELEC, Mme S. JESTIN, Vice-Présidents.

Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, M. R. HERVE, Conseillers.

**A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE**

**DEVELOPPEMENT**

- Stratégie et prospective

**B 2019-05-081**

**- ADEUPa Brest-Bretagne – Convention cadre pluriannuelle 2018-2020 de partenariat Brest métropole – ADEUPa Brest-Bretagne – Approbation d'un projet d'avenant n° 1 et attribution d'une subvention de 1 610 175 euros pour l'année 2019.**

*Dans le cadre de la convention-cadre pluriannuelle 2018-2020 avec l'ADEUPa Brest-Bretagne, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'avenant n° 1 et d'autoriser le versement d'une subvention de 1 610 175 euros pour l'année 2019*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ  
M. CUIILLANDRE ne  
prend pas part au vote**

- Nouvelles technologies

**B 2019-05-082**

**- Mégalis Bretagne - Subvention d'investissement à Mégalis Bretagne pour la préparation de son plan de programme 2020-2024 de services numériques**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le versement à Mégalis Bretagne d'une subvention d'investissement de 11 662,00 euros nets pour le financement de sa nouvelle plateforme et d'inscrire ce montant au budget 2019 de la collectivité.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- Economie Emploi

**B 2019-05-083**

**- Espace orientation métiers. Approbation du projet de convention de partenariat 2019-2020 entre Brest métropole, la Ville de Brest et Pôle emploi.**

*Un espace dédié à l'information sur les métiers et à l'orientation professionnelle a été créé dans la médiathèque François Mitterrand - Les Capucins. Brest métropole et la Ville de Brest s'associent à Pôle emploi pour proposer aux usagers de la médiathèque une offre de services favorisant leur insertion professionnelle. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention de partenariat 2019-2020 entre Brest métropole, la Ville de Brest et Pôle emploi et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2019-05-084**

**- Espace orientation métiers. Demande de financement 2019 auprès du Conseil régional et du Conseil départemental.**

*Un espace dédié à l'information sur les métiers et à l'orientation professionnelle a été créé dans la médiathèque F. Mitterrand - Les Capucins. Brest métropole anime cet espace grâce à la présence d'une conseillère emploi, salariée de la collectivité. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter un soutien financier auprès du Conseil régional (25 000 €) et du Conseil départemental (15 000 €), et à signer tout document permettant de percevoir le montant de la subvention.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2019-05-085**

**- Défis Emploi - PLIE - Réponse à l'appel à projets 2019 du Fonds Social Européen**

*Brest métropole souhaite déposer un dossier de demande de subventions auprès du Fonds Social Européen pour l'année 2019, afin de financer la prise en charge des salaires et charges de trois de ses agents en mission auprès de l'association « Défis Emploi – PLIE ». Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter, les recettes correspondantes et à signer les conventions à venir relatives aux financements de cette opération.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ  
Mme MONTANARI  
et Mme SALAUN-  
KERHORNOU ne  
prennent pas part au  
vote**

- Développement Economique

**B 2019-05-086**

**- Adhésion à l'association des Dirigeants Commerciaux de France (DCF).**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion de Brest métropole à l'association des Dirigeants Commerciaux de France (DCF) qui a pour objet de promouvoir et valoriser la fonction commerciale ainsi que le développement économique local et régional.*

**RETIRE**

- Economie Emploi

**B 2019-05-087**

**- Vivre la Ville - Approbation d'un projet d'avenant n° 3 à la convention pluriannuelle d'objectifs entre la Ville de Brest, Brest métropole et l'association Vivre la Ville. Attribution de la subvention 2019**

*L'association « Vivre la Ville » développe des missions de médiation pour le compte d'entreprises de services publics, notamment par l'intermédiaire des Points d'Information Médiation Multiservices (PIMMS) de Pontanezen, Keredern et Quatre Moulins. Afin de répondre à des demandes croissantes de la part des usagers, une subvention complémentaire de 10 000 € est sollicitée en 2019. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'avenant n°3 à la convention pluriannuelle d'objectifs entre la Ville de Brest, Brest métropole et l'association Vivre la Ville et d'autoriser le Président ou son représentant, à le signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- Développement Economique

**B 2019-05-088**

**- ADESS - Convention d'objectifs 2019 entre Brest métropole et l'Association de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ADESS) du Pays de Brest.**

*Sur le territoire du Pays de Brest, l'Association de Développement de l'Économie Sociale et Solidaire (ADESS) a pour mission de déterminer, d'initier et de mettre en œuvre des stratégies de coopération et de développement du réseau des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les dispositions du projet de convention, d'autoriser le Président ou son représentant à le signer et à verser une subvention de fonctionnement de 30 000 €.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- Economie Emploi

**B 2019-05-089**

**- Mission Locale du Pays de Brest - Approbation de la convention d'objectifs 2019-2021 entre Brest métropole et la Mission Locale du Pays de Brest. Subvention de fonctionnement 2019.**

*La Mission Locale a pour objectif de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans en difficultés, habitant le Pays de Brest. En 2018 elle a accompagné 4 073 jeunes sur le territoire de Brest métropole. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention d'objectifs 2019-2021 entre Brest métropole et la Mission Locale du Pays de Brest, d'autoriser le Président ou son représentant, à le signer et à verser pour 2019 la subvention de fonctionnement de 557 301 €.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ  
M. CUILLANDRE,  
Mme MONTANARI  
et Mme SALAUN-  
KERHORNOU ne  
prennent pas part au  
vote**

- B 2019-05-090**                    **- Campus des Industries Navales - Convention entre Brest métropole et le Campus des industries navales. Subvention pour l'aménagement de locaux**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Brest métropole en lien avec la Région Bretagne soutiennent la mise en place du Campus des Industries Navales, lieu d'incarnation de la filière navale et de ses métiers à Brest. Brest métropole souhaite participer à l'aménagement des locaux du bâtiment Totem sur le site des Capucins. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention entre Brest métropole et le Campus des industries navales, d'autoriser le Président ou son représentant, à le signer et à verser une subvention d'investissement de 150 000 €.*
- Tourisme*
- B 2019-05-091**                    **- Demande de classement en première catégorie - Office de Tourisme de Brest métropole renouvellement**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant, à déposer une demande de classement de l'Office de Tourisme de Brest métropole en première catégorie auprès du Préfet du Finistère.*
- B 2019-05-092**                    **- Commune touristique - Classement de l'ensemble des communes de Brest métropole en 'commune touristique'.**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le classement de l'ensemble des communes de Brest métropole en 'commune touristique' et d'autoriser le Président, ou son représentant, à transmettre au Préfet du Finistère un dossier de candidature au classement de l'ensemble des communes de Brest métropole en 'commune touristique' sous réserve que l'Office de Tourisme obtienne son renouvellement de classement en 1ère catégorie (dossier en cours d'instruction).*
- B 2019-05-093**                    **- Approbation d'un projet de convention de partenariat entre Brest métropole, l'Office de Tourisme de Brest métropole et la CCI métropolitaine Bretagne Ouest Brest : définition des rôles pour l'accueil de paquebots de croisière et des croisiéristes.**                    **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la convention de partenariat entre Brest métropole, l'Office de Tourisme de Brest métropole et la CCI métropolitaine Bretagne Ouest Brest et d'autoriser le Président, ou son représentant, à la signer.*

- Développement Economique

- B 2019-05-094** - **Pépinière urbaine d'entreprises – Aide aux propriétaires de pas-de-porte vacants : attribution de subventions** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions aux propriétaires de pas-de-porte vacants, jointes à la présente délibération*
- B 2019-05-095** - **Pépinière urbaine d'entreprises – Pass Commerce/Artisanat : attribution de subventions** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la proposition d'attribution de subventions au bénéficiaire du dispositif « Pass Commerce Artisanat » jointe à la présente délibération.*
- B 2019-05-096** - **HEOL - Approbation du projet de convention 2019-2021 entre Brest métropole et l'association HEOL. Subventions 2019.** **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS**  
*Heol, monnaie locale complémentaire du Pays de Brest, circule depuis 2012 et se présente actuellement sous forme de coupons papier. L'association Heol souhaite en développer les usages et proposer une version numérique de la monnaie Heol. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder un soutien au développement de l'Heol numérique à hauteur de 68 000 € en investissement et 30 000 € en fonctionnement pour l'année 2019 dans le cadre de l'appel à projets « Réussir les transitions ».*  
**Contre: Les groupes GICA, Rassemblement pour Brest et Brest Nouvelle Alternative**

- Mission Enseignement Supérieur Recherche et Innovation

- B 2019-05-097** - **Pôle Mer Bretagne Atlantique - Approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et l'association du Pôle Mer Bretagne Atlantique pour l'année 2019** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation, Brest métropole souhaite renouveler son soutien à l'association du Pôle Mer Bretagne Atlantique (PMBA) pour ses actions d'accompagnement aux porteurs de projets et d'animation de la filière maritime sur le territoire. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention financière entre Brest métropole et l'association du Pôle Mer Bretagne atlantique pour l'année 2019, d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer et à verser une subvention de 55 000 €.*

**B 2019-05-098**

**- TBI - Approbation d'un projet de convention pluriannuelle d'objectifs entre Brest métropole et l'association du Technopole Brest-Iroise pour la période 2019-2022 et du programme d'actions de l'association pour l'année 2019**

*Par délibération n° xxxen date du 13 mai 2016, le Bureau de la métropole a adopté le principe d'une convention pluriannuelle d'objectifs liant Brest métropole à l'association du Technopôle Brest-Iroise. Cette convention, d'une durée de 3 ans, arrive à échéance le 27 juin prochain. Brest métropole souhaite renouveler son soutien aux activités de l'association dans le cadre d'une nouvelle convention d'objectifs pour la période 2019-2022. Cette convention vient également préciser le programme d'actions du Technopôle pour l'année 2019. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention pluriannuelle d'objectifs entre Brest métropole et l'association du Technopôle Brest –Iroise pour la période 2019-2022 et le programme d'actions de l'association pour l'année 2019, d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer et d'autoriser le versement des subventions correspondantes.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ  
M. GOURTAY ne  
prend pas part au vote**

**B 2019-05-099**

**- IMT - Approbation d'un projet de convention entre Brest métropole et l'Institut Mines - Télécom (IMT) Atlantique relative à un programme de modernisation de résidences étudiantes.**

*Afin de renforcer l'attractivité de son campus sur le site de Brest, l'Institut Mines-Télécom (IMT) Atlantique s'est engagé dans un programme de construction et de rénovation de ses résidences étudiantes. La Région Bretagne et Brest métropole ont souhaité accompagner une 1ère tranche de ce programme sur la période 2018-2023. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention financière entre Brest métropole et l'IMT Atlantique, d'autoriser le Président ou son représentant à le signer et d'autoriser le versement de la subvention correspondante*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2019-05-100**

**- ID2Santé - Approbation d'un projet de convention financière entre Brest métropole et l'association ID2Santé pour l'année 2019.**

*ans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation, Brest métropole accompagne, depuis 2007, l'activité du Centre d'Innovation Technologique (CIT) ID2Santé. Brest métropole souhaite renouveler, en 2019, son soutien à cette structure qui apporte un accompagnement aux porteurs de projets et anime la filière santé sur le territoire. Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention financière avec le CIT ID, d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer et d'autoriser le versement d'une subvention de 24 000 € pour l'année 2019.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

## ADMINISTRATION GENERALE

**B 2019-05-101**

**- Programme d'action tranquillité urbaine :  
renforcement de la protection des bâtiments**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le formulaire de demande d'autorisation d'un système de vidéo protection sur les bâtiments de la Métropole.*

**ADOPTÉ À LA  
MAJORITÉ  
Contre: Le groupe  
Europe Ecologie Les  
Verts**

## FINANCES

### - Commande publique

**B 2019-05-102**

**- Constitution d'un groupement de commandes relatif  
à la fourniture de matériels son et lumières entre  
Brest métropole et les villes de Brest et de Gouesnou.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la constitution d'un groupement de commandes relatif à la fourniture de matériels son et lumières entre Brest métropole et les villes de Brest et de Gouesnou, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

### - Comptabilité

**B 2019-05-103**

**- Dispositions techniques relatives au remboursement  
des frais de déplacements temporaires des personnels  
des services communs et métropolitains.**

*Suite à l'actualisation des barèmes de remboursement forfaitaire des indemnités de mission, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de fixer des taux identiques à ceux applicables dans la fonction publique d'État.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ DES  
VOTANTS  
Abstention: Le groupe  
Brest Nouvelle  
Alternative**

**B 2019-05-104**

**- Projet de protocole transactionnel entre Brest  
métropole et le groupement ETF-EUROVIA-MARC  
SA-KERLEROUX, suite au redressement fiscal du  
groupement concernant les travaux du tramway.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de protocole transactionnel, suite au redressement fiscal du groupement ETF-EUROVIA-MARC SA-KERLEROUX concernant les travaux du tramway.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ DES  
VOTANTS  
Abstentions: Les  
groupes  
Rassemblement pour  
Brest et Brest  
Nouvelle Alternative**



- Garanties d'Emprunts

**B 2019-05-105**

**- Approbation d'une garantie d'emprunt à la SPL Les Ateliers des Capucins à hauteur de 50 %, pour un prêt d'un montant total de 3 260 500 € contracté auprès du Crédit Agricole du Finistère pour le financement d'acquisition des cellules commerciales au sein des Ateliers des Capucins à BREST.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 50 % pour un prêt d'un montant total de 3 260 500 € souscrit par la SPL Les Ateliers des Capucins auprès du Crédit Agricole, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et la convention de mise en œuvre de la garantie.*

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**  
**Contre: Le groupe Rassemblement pour Brest**  
**Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative**

**B 2019-05-106**

**- Approbation d'une garantie d'emprunt à la SPL Les Ateliers des Capucins à hauteur de 50 %, pour un prêt d'un montant total de 3 260 500 € contracté auprès du Crédit Coopératif pour le financement d'acquisition de cellules commerciales au sein des Ateliers des Capucins à Brest.**

*Il est proposé au Bureau de la Métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 50 % pour un prêt d'un montant total de 3 260 500 € souscrit par la SPL Les Ateliers des Capucins auprès du Crédit Coopératif, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le contrat de prêt et la convention de mise en œuvre de la garantie.*

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**  
**Contre: Le groupe Rassemblement pour Brest**  
**Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative**

**B 2019-05-107**

**- Approbation d'une garantie d'emprunt à la SA d'HLM d'Armorique Habitat pour un prêt d'un montant total de 1 301 330 € contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de construction de 10 logements, situés au lieu-dit Goarem Vors 2 à GUIPAVAS.**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'accorder une garantie à hauteur de 100 % pour un prêt d'un montant total de 1 301 330 € souscrit par la SA d'HLM Armorique Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de mise en œuvre de la garantie.*

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
**Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative**

## ADMINISTRATION GENERALE

### - Patrimoine

- B 2019-05-108**      **- Demande d'autorisation d'urbanisme**      **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer au nom de Brest métropole, toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre des travaux dans les bâtiments métropolitains.*
- B 2019-05-109**      **- Mise en vente des matériels roulants et autres matériels inutilisés**      **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la mise en vente aux enchères des matériels roulants (lot1) et des autres matériels (lot2) inutilisés par les services de Brest métropole et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération.*

### - Communication

- B 2019-05-110**      **- Finistère 360° - Projet de convention de partenariat entre Brest métropole et Finistère 360°. Attribution d'une contibution financière**      **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Dans le cadre des actions dédiées aux relations presse de la Charte d'attractivité du Conseil Départemental du Finistère , il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de partenariat avec l'EPIC Finistère 360° portant attribution d'une contribution financière d'un montant de 5 000 €, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer ainsi que tout acte nécessaire à la mise en œuvre de ces dispositions.*

## SERVICES A LA POPULATION

### - Ecologie urbaine

- |                      |   |                                 |
|----------------------|---|---------------------------------|
| <b>B 2019-05-111</b> | <p><b>- 1% eau - Approbation du projet de convention de deux ans 2019-2020 entre Brest métropole et l'association HAMAP-Humanitaire pour le versement d'une subvention pluriannuelle et attribution de la subvention 2019.</b></p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention ci-joint entre Brest métropole et l'association HAMAP-Humanitaire, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer et ainsi à accorder une subvention de 8 636 € à l'association au titre de l'année 2019.</i></p>   | <b>ADOPTÉ À<br/>L'UNANIMITÉ</b> |
| <b>B 2019-05-112</b> | <p><b>- SAGE du Bas-Léon - Approbation d'un projet de convention relatif à la contribution de Brest métropole à la mise en oeuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Bas-Léon pour l'année 2019.</b></p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer un projet à la convention de participation au SAGE du Bas-Léon, au titre de l'année 2019 pour un montant de 1 625,36 €.</i></p>  | <b>ADOPTÉ À<br/>L'UNANIMITÉ</b> |
| <b>B 2019-05-113</b> | <p><b>- Projet Territoire d'Eau - Programme d'actions 2019 du projet de territoire d'eau avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Département du Finistère et la Région Bretagne.</b></p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le président à signer avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Département du Finistère et la Région Bretagne le programme d'actions 2019 du projet de territoire d'eau, ainsi que tout document nécessaire à la mobilisation des financements prévus.</i></p>  | <b>ADOPTÉ À<br/>L'UNANIMITÉ</b> |
| <b>B 2019-05-114</b> | <p><b>- Stockages d'hydrocarbures - Mise en conformité des stockages d'hydrocarbures existants dans le périmètre de protection rapprochée de la prise d'eau de Pont-ar-Bled. Sollicitation de l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.</b></p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président ou son représentant à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et à signer tout document nécessaire à la perception de subventions, pour les opérations de mise en conformité des stockages d'hydrocarbures dans les périmètres de protection de la prise d'eau de Pont ar Bled.</i></p> | <b>ADOPTÉ À<br/>L'UNANIMITÉ</b> |

- B 2019-05-115** - **RegEnergy - Projet européen 'Renewable Energy Régions' -Approbation d'un projet de convention de partenariat avec l'agence locale de l'énergie du Centre Ouest Bretagne, l'ALECOB dans le cadre de sa mise en oeuvre.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer un projet de convention cadre de partenariat 2019-2022 avec l'agence locale de l'énergie du Centre Ouest Bretagne.*

- Propreté Déchets

- B 2019-05-116** - **Déchets recyclables – Approbation d'un contrat relatif à la reprise du standard papiers-cartons mêlés avec Revipac.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de contrat relatif à la reprise du standard papiers-cartons mêlés et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.*

- B 2019-05-117** - **Déchets diffus spécifiques - Approbation de la convention-type entre l'éco-organisme EcoDDS et Brest métropole.** **RETIRE**
- Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la convention-type avec l'éco-organisme EcoDDS et d'autoriser le Président, ou son représentant, à la signer.*

- B 2019-05-118** - **Programme Eruopeen Interreg - Approbation de la participation de Brest métropole au projet Preventing Plastic Pollution dans le cadre du programme européen Interreg France (Manche) Angleterre.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser Brest métropole à participer au projet Preventing Plastic Pollution en tant que partenaire, et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à sa candidature, et en cas de projet retenu, tout document relatif à sa mise en œuvre.*

- Nautisme

- B 2019-05-119** - **Four à chaux : approbation d'un projet de convention de superposition d'affectations entre Brest métropole et la Ville de Plougastel-Daoulas.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention de superposition d'affectations entre Brest métropole et la Ville de Plougaste-Daoulas pour le site du Four à Chaux, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.*

- B 2019-05-120** - **Centres nautiques de Brest métropole : demandes de subventions pour l'acquisition de matériels nautiques.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à solliciter des subventions correspondant à l'acquisition de matériels nautiques pour la flottille du pool nautique de Brest métropole pour l'année 2019 auprès de tout organisme susceptible d'apporter une aide financière.*
- Equipements d'Agglomération*
- B 2019-05-121** - **Centre de Médecine du Sport : demandes de subventions pour l'année 2019.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'autoriser le Président, ou son représentant, à solliciter des subventions pour l'année 2019 au titre de l'activité du Centre de Médecine du Sport de Brest métropole auprès de tout organisme susceptible d'apporter une aide financière.*
- B 2019-05-122** - **Archives municipales et métropolitaines : acceptation du legs de Madame Lombard au profit de Brest métropole.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes d'autoriser le Président, ou son représentant, à accepter le legs de Madame Lombard.*
- B 2019-05-123** - **Réseau des médiathèques : approbation de la reconduction d'une convention de partenariat 2019-2020 entre la Ville de Brest, Brest métropole et Pôle emploi.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la reconduction d'une convention de partenariat 2019-2020 pour le fonctionnement de l'espace dédié à l'information sur les métiers et sur l'orientation professionnelle au sein de la médiathèque des Capucins entre la Ville de Brest, Brest métropole et Pôle emploi et d'autoriser le Président, ou son représentant, à la signer.*
- B 2019-05-124** - **Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique : approbation d'un projet de contrat de coréalisation entre Brest métropole et le centre culturel Brest'aim.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de contrat de coréalisation entre Brest métropole et Brest'aim, pour la production sur scène de l'orchestre Démos le 12 juin 2019, et d'autoriser le Président ou son représentant à le signer.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**RETIRE**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- B 2019-05-125** - **Musée des beaux-arts : approbation de l'adhésion de Brest métropole réseau d'Art Contemporain en Bretagne (a.c.b) pour l'année 2019.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion et la cotisation annuelle de 214 € de Brest métropole au réseau d'Art Contemporain en Bretagne (a.c.b) pour l'année 2019 et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous documents s'y rapportant.*
- B 2019-05-126** - **Musée des beaux-arts : approbation de l'adhésion initiale de Brest métropole à l'association 'Bretagne musées' - année 2019.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'adhésion et la cotisation de 100 € de Brest métropole à l'association « Bretagne musées » pour l'année 2019 et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous documents s'y rapportant.*
- B 2019-05-127** - **Musée des beaux-arts : approbation d'un projet d'avenant n°1 à la convention de mécénat de compétences entre Brest métropole et la société Altran.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet d'avenant n° 1 à la convention de mécénat de compétences entre Brest métropole et la société Altran et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.*
- B 2019-05-128** - **Musée des beaux-arts : approbation d'un projet de contrat d'usages numériques entre Brest métropole et la Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (ADAGP),** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de contrat d'usages numériques entre Brest métropole et la société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques (ADAGP) et d'autoriser le Président, ou son représentant, à le signer.*
- B 2019-05-129** - **Chèque culture : approbation de l'affiliation de Brest métropole au dispositif 'chèque culture' de la société UP.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'affiliation de Brest métropole au dispositif « chèque culture » de la société UP et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout acte nécessaire à l'exécution de celle-ci*

**B 2019-05-130**

**- Chèque vacances et coupons sports : approbation de l'affiliation de Brest métropole au dispositif « chèque vacances » et « coupons sports » de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV).**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'affiliation de Brest métropole au dispositif « chèque vacances » et « coupons sports » de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout acte nécessaire à l'exécution de celle-ci.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

## **URBANISME**

### - Mobilité

**B 2019-05-131**

**- Jalonnement bilingue : demande de subvention au Département du Finistère pour la mise en place de panneaux de jalonnement bilingue pour 2019**

*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de solliciter auprès du Département du Finistère une participation d'un montant de 13 333 ,33 € pour l'année 2019, pour la mise en place d'un jalonnement bilingue français/breton sur le territoire de Brest métropole.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

### - Habitat

**B 2019-05-132**

**- TINERGIE : rénovation énergétique des copropriétés – Attribution de subventions concernant des Diagnostics Techniques Globaux dans le cadre des financements du Programme des Investissements d'Avenir Ville de Demain.**

*Dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir Ville de Demain, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attributions de subventions concernant des Diagnostics Techniques Globaux de copropriétés accompagnés par la plateforme de rénovation énergétique Tinergie annexées à la présente délibération.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**B 2019-05-133**

**- TINERGIE – rénovation énergétique de l'habitat individuel : attribution de subventions aux particuliers.**

*Dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique Tinergie, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions aux particuliers pour la rénovation de leur maison individuelle.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- B 2019-05-134** - **Politique Couleur : Opérations de coloration de façades - Attributions de subventions à des particuliers.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attributions des subventions au titre des dispositifs d'aides aux opérations de coloration des façades.*
- B 2019-05-135** - **Politique locale de l'habitat – Passeport pour l'accession – attribution de subventions** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions au titre du Passeport pour l'accession.*
- B 2019-05-136** - **Fonds d'Intervention pour l'Habitat – Attribution de subventions pour l'amélioration de l'habitat.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les propositions d'attribution de subventions au titre du Fonds d'Intervention pour l'Habitat pour un montant de 250 098 €.*
- B 2019-05-137** - **FSL - Approbation d'un projet de convention de partenariat pour la gestion du dispositif 'Solidarité énergie' du Fonds de Solidarité pour le logement entre ENGIE et Brest métropole pour l'année 2019.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le projet de convention de partenariat relative au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) entre ENGIE et Brest métropole pour l'année 2019 et d'autoriser le Président, ou son représentant, à la signer.*

- Politique de la Ville

- B 2019-05-138** - **Action ICEO - Approbation d'un projet de convention financière 2019 entre Brest métropole et le SATO Relais pour la mise en oeuvre d'ICEO** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver un projet de convention financière 2019 entre Brest métropole et le SATO Relais pour la mise en œuvre d'ICEO et d'autoriser le Président ou son représentant à la signer.*

- Affaires Foncières

- B 2019-05-139** - **Brest - 45-47 rue de Guilers - Approbation de l'acquisition à titre gratuit d'une portion de la parcelle CO n°204 auprès du syndicat de la copropriété le Ruisan.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition à titre gratuit d'une portion de la parcelle auprès du syndicat de la copropriété le Ruisan, située 45-47 rue de Guilers à Brest.*



- B 2019-05-140** - **Brest - rue de Guilers - Approbation de l'acquisition à titre gratuit d'une portion de la parcelle CO n° 911 auprès de Brest métropole habitat.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition auprès de Brest métropole habitat, à titre gratuit, d'une portion de la parcelle CO n°911, située rue de Guilers à Brest.*
- B 2019-05-141** - **Brest - Rue de Quimper - Désaffectation et déclassement d'une emprise d'espace vert cadastrée BD n° 269p pour 103 m².**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la désaffectation et le déclassement d'une emprise d'espace vert cadastrée BD n° 269p et située rue de Quimper à Brest, pour 103 m² en vue de sa cession au profit des propriétaires voisins.*
- B 2019-05-142** - **Brest - Rue de Quimper - Approbation de la cession avec constitution de servitudes d'une emprise d'espace vert cadastrée BD n° 269p pour 103 m² au profit de Monsieur le Guyader et de Madame Zannini.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession au profit de Monsieur Le Guyader et de Madame Zannini d'une emprise d'espace vert de 103m² à extraire de la parcelle BD n° 269 située rue de Quimper à Brest et d'y constituer une servitude de passage.*
- B 2019-05-143** - **Brest - Rues de Ker-Héol et Eugène Louis Varlin - Approbation de l'acquisition à titre gratuit d'emprises de voirie cadastrées en section AV n° 281, 283, 285, 287, 289 et 293 auprès de la copropriété Les Jardins d'Avalon.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition à titre gratuit auprès de la copropriété les Jardins d'Avalon d'emprises de voirie cadastrées en section AV n° 281, 283, 285, 287, 289 et 293 constituant une partie des rues de Ker-Héol et Eugène Louis Varlin à Brest.*
- B 2019-05-144** - **Brest - Rue de Ker-Héol - Approbation de l'acquisition à titre gratuit d'une emprise de voirie cadastrée en section AV n° 121 auprès de Brest métropole habitat**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition à titre gratuit auprès de Brest métropole habitat d'une emprise de voirie cadastrée en section AV n° 121 et constituant une partie de la rue de Ker-Héol à Brest.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- B 2019-05-145** - **Brest - Rue Eugène Louis Varlin - Approbation de l'acquisition à titre gratuit d'une emprise de voirie cadastrée en section AV n° 296 auprès de la copropriété du 42 rue de Paris.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition à titre gratuit auprès de la copropriété du 42 rue de Paris d'une emprise de voirie cadastrée en section AV n° 296 et constituant une partie de la rue Eugène Louis Varlin à Brest.*
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2019-05-146** - **Brest - Rue Gaston Planté - Approbation de la cession de la parcelle IK 475 au bénéfice de la SCI ARIAM représentée par Monsieur Bruno Miry.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession de la parcelle IK 475 pour une surface de 331 m<sup>2</sup> au bénéfice de la SCI ARIAM représentée par Monsieur Bruno Miry.*
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2019-05-147** - **Brest - Rue de l'Elorn - Désaffectation et déclassement d'une emprise d'environ 25 m<sup>2</sup> à extraire du domaine public.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la désaffectation et le déclassement d'une emprise d'environ 25 m<sup>2</sup> à extraire du domaine public non cadastré en vue de sa cession au profit du syndicat des copropriétaires de l'immeuble situé 220 rue Ernest Hemingway à Brest.*
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2019-05-148** - **Brest - Rue de l'Elorn - Approbation de la cession d'une emprise d'environ 25 m<sup>2</sup> à extraire du domaine public au profit du syndicat des copropriétaires de l'immeuble situé 220 rue Ernest Hemingway à BREST**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession au profit du syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 220 rue Ernest Hemingway à Brest d'une emprise d'environ 25 m<sup>2</sup> à extraire du domaine public et située rue de l'Elorn à Brest.*
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**
- B 2019-05-149** - **Brest - Rues Frégate la Flore/Docteur Guillerm - Constat de la désaffectation du domaine public et approbation du déclassement d'une portion de terrain en vue d'un échange, dans le cadre d'une régularisation de la limite du domaine public.**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation matérielle et d'approuver le déclassement du domaine public d'une portion de terrain situé rue Frégate la Flore à Brest, en vue d'un échange, entre Brest métropole et la SCI Marine, dans le cadre d'une régularisation de la limite du domaine public.*
- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

- B 2019-05-150** - **Brest - Rue Frégate la Flore - rue Docteur Guillerm - Approbation de l'échange sans soulte de deux portions de terrains, entre Brest métropole et la SCI Marine, dans le cadre d'une régularisation de la limite du domaine public et institution d'une servitude d'aqueduc.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'échange sans soulte de deux portions de terrains, entre Brest métropole et la SCI Marine, dans le cadre d'une régularisation de la limite du domaine public et institution d'une servitude d'aqueduc.*
- B 2019-05-151** - **Brest - Rue Jim Sevellec - Approbation de la cession à titre gratuit des parcelles DR 77, 78, 79, 80 et 81 et d'une portion de la parcelle DR 53 au bénéfice de Brest Métropole Aménagement dans le cadre d'un projet d'habitat. Abrogation de la délibération B 2018-05-170** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'abrogation de la délibération B 2018-05-170 et la cession à titre gratuit des parcelles DR 77, 78, 79, 80 et 81 et d'une portion de la parcelle DR 53 au bénéfice de Brest Métropole Aménagement dans le cadre d'un projet d'habitat.*  
**Mme QUIGUER ne prend pas part au vote**
- B 2019-05-152** - **Brest - Rue de l'Harteloire - Désaffectation du volume d'air situé au-dessus du poste de transformation électrique cadastré en section IW n° 6.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la désaffectation du volume d'air au-dessus du transformateur situé sur la parcelle cadastrée IW n° 6, rue de l'Harteloire à Brest.*
- B 2019-05-153** - **Brest - Coat Tan - Approbation de la cession sous conditions suspensives au profit de la société IN SITE ou toute personne morale pouvant s'y substituer d'un délaissé de voirie de 2 135 m<sup>2</sup>, situé à l'angle des boulevards de Plymouth et Tanguy Prigent en vue de la construction d'un bâtiment d'activités de restauration.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession sous conditions suspensives au profit de la société IN SITE ou toute personne morale pouvant s'y substituer d'un délaissé de voirie de 2 135 m<sup>2</sup>, situé à l'angle des boulevards de Plymouth et Tanguy Prigent en vue de la construction d'un bâtiment d'activités de restauration.*
- B 2019-05-154** - **Brest - Rue Peter Blake - Approbation de la cession de deux emprises à extraire de la parcelle BH n° 309 au profit de la société MLP.** **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession au profit de la société MLP de deux emprises à extraire de la parcelle cadastrée BH n° 309 et situées rue Peter Blake à Brest.*

- B 2019-05-155** - Gouesnou - Approbation de l'acquisition des parcelles AE 13, 34, 41 et 59 situées au lieudit Kerledan à Gouesnou et appartenant aux consorts Lamendour.  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition des parcelles AE 13, 34, 41 et 59 situées au lieudit Kerledan à Gouesnou et appartenant aux consorts Lamendour.*
- B 2019-05-156** - Guipavas - Place Saint Herbot - Désaffectation et déclassement d'une portion de la parcelle CB 415 d'une surface d'environ 50 m<sup>2</sup> destinée à être cédée à la SCI Il Giardino représentée par Monsieur Sébastien Montet ou toute autre personne morale pouvant s'y substituer.  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement de la portion de la parcelle CB 415 d'une surface d'environ 50 m<sup>2</sup> en vue de la céder à la SCI Il Giardino représentée par Monsieur Sébastien Montet ou toute autre personne morale pouvant s'y substituer.*
- B 2019-05-157** - Guipavas - Place Saint Herbot - Approbation de la cession d'une portion de la parcelle CB 415 au bénéfice de la SCI Il Giardino représentée par Monsieur Sébastien Montet ou toute autre personne morale pouvant s'y substituer.  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver la cession d'une portion de la parcelle CB 415 pour une surface d'environ 50 m<sup>2</sup> au bénéfice de la SCI Il Giardino représentée par Monsieur Sébastien Montet ou toute autre personne morale pouvant s'y substituer.*
- B 2019-05-158** - Guipavas - Déclaration d'utilité publique concernant l'élargissement de la voie communautaire n°4 : approbation d'un traité d'adhésion avec Madame Marie Louise Kervran pour la parcelle BA 390 et approbation de l'acquisition de la parcelle BA 389.  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le traité d'adhésion avec Madame Marie Louise Kervran pour la parcelle BA 390, d'une superficie de 223 m<sup>2</sup> et d'approuver l'acquisition de la parcelle BA 389, d'une surface de 3 778 m<sup>2</sup>, situées toutes deux au Rody à Guipavas.*
- B 2019-05-159** - Guipavas - Déclaration d'utilité publique concernant l'élargissement de la voie communautaire n° 4 : approbation d'un traité d'adhésion avec les époux Jaouen et les époux Louis.  
*Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le traité d'adhésion avec les époux Jaouen et les époux Louis pour la parcelle BA 402 d'une superficie de 2 m<sup>2</sup> au Rody à Guipavas.*

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

**ADOPTÉ À  
L'UNANIMITÉ**

- |                      |  |                                 |
|----------------------|--|---------------------------------|
| <b>B 2019-05-160</b> | <p><b>- Guipavas - Déclaration d'utilité publique concernant l'élargissement de la voie communautaire n°4: approbation d'un traité d'adhésion avec les consorts Plouzané et Goasduf pour la parcelle AY 146.</b></p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver le traité d'adhésion avec les consorts Goasduf et Plouzané pour la parcelle AY 146 d'une superficie de 251 m<sup>2</sup> située au Rody à Guipavas.</i></p> | <b>ADOPTÉ À<br/>L'UNANIMITÉ</b> |
| <b>B 2019-05-161</b> | <p><b>- Guipavas - Approbation de l'acquisition de la parcelle F 2096 au Rody à Guipavas appartenant aux consorts Tanguy- Goasduf.</b></p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition de la parcelle F 2096 au Rody à Guipavas appartenant aux consorts Tanguy – Goasduf.</i></p>   | <b>ADOPTÉ À<br/>L'UNANIMITÉ</b> |
| <b>B 2019-05-162</b> | <p><b>- Plouzané - Rue d'Armorique - Approbation de l'acquisition d'un chemin piéton appartenant à M. et Mme Trégoat.</b></p> <p><i>Il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver l'acquisition d'un chemin piéton appartenant à M. et Mme Trégoat situé à Plouzané, rue d'Armorique.</i></p>  | <b>ADOPTÉ À<br/>L'UNANIMITÉ</b> |

**Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être demandées  
au Secrétariat du Bureau de la métropole**

**MIS A L’AFFICHAGE LE 5 JUIN 2019 .**